Parrainer une école maternelle au Burkina Faso

Mil'Ecole

Association basée à Creutzwald(57), nous avons pour objectif de soutenir des projets de développement dans des villages du Burkina Faso sur les questions sensibles de l'éducation, l'eau, l'hygiène et de la souveraineté alimentaire.

Nos priorités sont :

L'EDUCATION EN BROUSSE

Elaborer des projets et soutenir des enseignants dynamiques en développant des échanges réguliers et en apportant éclairage, eau potable, matériel pédagogique, livres, fournitures...

LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Donner les moyens aux paysans isolés en brousse de découvrir des fermes pilotes pour susciter des désirs d'évolution, puis soutenir des formations agricoles. Visitez notre site pour plus d'informations : http://www.milecole.org





Paas Yam

Une école solidaire, créée par Souleymane NIKIEMA, dans le quartier périphérique de Nioko 2, une banlieue très pauvre et insalubre de Ouagadougou. Elle offre la possibilité aux enfants défavorisés du quartier et à des OEV (orphelins et enfants vulnérables) de suivre une scolarité.

L'école comporte une école maternelle, le centre d'accueil Svetlana. (3 classes, 120 élèves). Mil Ecole y a construit une rotonde et une cantine. C'est cette stucture, accueillant des petits de 3 à 6 ans, que nous vous proposons de parrainer.

Le parrainage

Financer, à hauteur de 120€ par an , un groupe de petits écoliers, leur permettre de s'inscrire dans le centre d'éveil Svetlana disposer de fournitures scolaires, d'une couverture maladie minimale, d'un repas quotidien à la cantine, de repas améliorés de temps à autre et assister ,une fois par an, à une activité récréative. Une fraction de cette somme participera plus largement au bon fonctionnement du centre d'accueil et une réserve d'argent sera constituée pour couvrir des soins médicaux plus importants ou un manque cruel de nourriture.

Vous aurez aussi la possibilité de reconduire chaque année votre engagement avec l'école maternelle. Le parrain recevra au courant de l'année, des photos du centre d'accueil et des enfants parrainés, les bulletins trimestriels de ceux ci et des nouvelles de l'école Paas Yam.

Une attestation fiscale sera produite dès réception du paiement



Où va l'argent? Comment est-il réparti?

l - les frais de scolarité: 34€

les frais de cantine scolaire : 38€

- les fournitures scolaires : 20€

- les soins de santé primaire : 10€

- le fonctionnement de l'école : 18€

Mil'Ecole collecte l'argent, le transfère au Burkina et assure en toute transparence le suivi de son utilisation grâce à ses 2 déplacements par an à Ouagadougou.





Concrètement

Vous complétez le coupon réponse ci dessous et vous l'accompagnez du paiement de 120€ de parrainage et du montant de l'adhésion à Mil'Ecole si vous n'êtes pas encore adhérent. Le paiement peut s'effectuer :

- par chèque bancaire libellé à l'ordre de "Mil'Ecole". Possibilité d'étaler les paiements en 4 fois en indiquant sur les chèques les dates de prélèvements.
- par virement bancaire en utilisant le RIB joint.

Vous recevrez en retour votre attestation fiscale.

Toute personne civile ou toute entreprise peut aussi décider de soutenir Mil'Ecole par des dons qui feront alors l'objet en fin d'année civile de l'émission d'un reçu fiscal selon les règles en vigueur pour les associations venant en aide aux populations défavorisées, en vertu des articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Les dispositions en vigueur permettent de récupérer 66% des sommes versées aux associations comme Mil'Ecole : ce qui veut dire que pour un don de 120 €, la somme – après abattement fiscal – ne sera au final que de 41 € environ.

(
Je soussigné	(adresse)	(Nom)	
Nom, prénom e	et adresse du béné	ficiaire de la déduction fisc	cale si différent du parrain.
souhaite parrai	ner les petits du c	entre d'accueil Svetlana d	e l'école Paas Yam à Ouagadougou.
	un chèque de un chèques de 4 chèques de Par virement s pas adhérent, je un chèque de 4 chèques de Par virement	e 30€ datés des mois d'octo le bancaire de 10€ par mois le règle le montant du pari le 120€ le 30€ datés des mois d'octo le bancaire de 10€ par mois le t	obre, de décembre, de février et de mai à partir de septembre rainage soit 120€ obre, de décembre, de février et de mai à partir de septembre soit 5€ pour un jeune, 20€ pour une adhésion
Coupon et pai	iement à adresser	à:	
	•	Mil'Ecole , 2 rue c ation complémentaire ,	de Lorraine, 57 550 FALCK matofelix@falckhargarten.fr

BP ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE Titulaire du compte/Account holder Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de ASS MIL'ECOLE quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation. 9 RUE DE SARREGUEMINES This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, **57150 CREUTZWALD** Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays. Relevé d'identité bancaire / Bank details statement IBAN (International Bank Account Number) BIC (Bank Identification Code) FR76 1470 7000 0431 3216 4163 626 **CCBPFRPPMTZ** Domiciliation/Paying Bank Code Banque Code Guichet Nº du compte Clé RIB 14707 00004 31321641636 26 CREUTZWALD